

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW – Code 70**

Autoroute 20, dans le secteur du pont Galipeault à L'Île-Perrot

Démantèlement d'une passerelle piétonne temporaire Entraves de nuit du 9 au 13 mars

Montréal, le 4 mars 2021 – Le ministère des Transports informe les usagers de la route des entraves prévues sur l'autoroute 20 en direction ouest, à L'Île-Perrot, afin de retirer la passerelle piétonne temporaire qui avait été mise en place lors de la reconstruction du pont Galipeault. Les piétons de l'Île Claude, qui peuvent emprunter la passerelle multifonctionnelle présente du côté sud du pont du chenal Proulx depuis la fin de la reconstruction du pont Galipeault, devront utiliser ce lien à compter du mercredi 10 mars.

Entrave et gestion de la circulation

Durant les nuits des 9, 10 et 11 mars, entre 20 h 30 et 5 h

- Fermeture de l'accotement et de la voie de droite de l'autoroute 20 en direction ouest, à la hauteur du pont du chenal Proulx.

Du vendredi 12 mars, 20 h 30 au samedi 13 mars, 7 h

- Fermeture complète de l'autoroute 20 en direction ouest, entre le boulevard des Anciens-Combattants (sortie n° 39) et le boulevard Perrot.

Lors de la fermeture complète de l'autoroute, un détour balisé sera mis en place via le boulevard des Anciens-Combattants et l'autoroute 40.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, ces travaux pourraient être reportés ou se prolonger.

Historique de la passerelle piétonne temporaire

La passerelle piétonne, constituée d'une structure légère en acier avec un pontage en bois, avait été installée par le Ministère en 2008 comme mesure temporaire de déviation de la circulation des piétons lors des travaux de reconstruction du pont Galipeault. En octobre 2011, à la fin des travaux de reconstruction, la Ville de L'Île-Perrot a demandé au Ministère de maintenir cette passerelle en place.

En 2017 et en 2019, lors de fortes crues des eaux printanières, le pont du chenal Proulx a dû être fermé, entraînant la fermeture de l'autoroute 20 durant plusieurs journées et causant ainsi des enjeux de mobilité. Des études réalisées en 2019-2020 ont révélé que le démantèlement de la passerelle, arrivée à la fin de sa vie utile, était devenu inévitable. L'autoroute 20 aurait dû à nouveau être fermée dans le secteur advenant un épisode de fortes crues des eaux, puisque la passerelle temporaire représente un risque pour la stabilité du pont du chenal Proulx dans de telles circonstances.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le [Québec 511](#).

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).

– 30 –

**Pour
renseignement :**

Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports
Tél. : Montréal : 514 873-5600
Québec : 418 644-4444
Sans frais : 1 866 341-5724